SCHOUPS

Irgen De Preter

Droit des entreprises | Droit des sociétés | Droit de la distribution & pratiques du marché | Insolvabilité & restructurations

irgen.de.preter@schoups.be

t. +32 3 260 98 60

LinkedIn

www.schoups.be

Irgen De Preter a obtenu son diplôme en droit en 2016 auprès de la KU Leuven. Elle est membre du Barreau de la province d'Anvers.

Elle a rejoint le cabinet Schoups en 2020 et est principalement active au sein du département Droit des entreprises.

Auparavant, Irgen a travaillé pour les cabinets d'avocats Laurius et Lige.

Irgen De Preter

Formation – Expérience – Publications – Conférences

FORMATION

- Master en notariat, KU Leuven, 2017
- Master en Droit, KU Leuven, 2016

EXPÉRIENCE

- Avocat, Schoups, depuis 2020
- Avocat, Laurius, 2018-2019
- Avocat, Lige, 2017-2018

LANGUES

Néerlandais, français, anglais

CONFÉRENCES

- LEDENT, S. et DE PRETER, I., "Een wankelend schuldenaar. Wat nu? Wat nu? Welke risico's lopen de schuldeisers en de schuldenaar zelf?", webinaire, Schoups, 8 décembre 2020.